

AGRO – PASTORALISME

LES PRAIRIES DE FAUCHE

- P1 - Pérenniser ou développer la pratique de la fauche sur le plateau de Saugué

LE PASTORALISME SUR L'ESTIVE DE CESTREDE-BUE

La carte de localisation des fiches action P2 et P3

- P2 - Organiser le pâturage pour valoriser le quartier de Cestrède
- P3 - Stopper l'extension du Rhododendron sur l'estive de Bué

LE PASTORALISME SUR L'ESTIVE D'OSSOUE

La carte de localisation des fiches action P4 et P5

- P4 - Lutter contre l'embroussaillage des bas de versant d'Ossoue
- P5 - Organiser le pâturage pour valoriser les quartiers hauts d'Ossoue

LE PASTORALISME SUR L'ESTIVE D'ASPE-SAUGUE

La carte de localisation des fiches action P6 et P7

- P6 - Assurer un pâturage à long terme sur les quartiers ovins de l'estive d'Aspé
- P7 - Lutter contre la fermeture dans l'estive d'Aspé proche du plateau de Saugué

**PERENNISER OU DEVELOPPER LA PRATIQUE DE LA FAUCHE SUR LE
PLATEAU DE SAUGUE**

PRIORITE : 1

CONTEXTE : Si la pratique de la fauche a commencé à décliner dans la vallée de Gavarnie au cours des années soixante, le plateau de Saugué demeure bien utilisé. En effet, la facilité d'accès au site et la pente limitée permettent de maintenir cette activité, voire de l'étendre comme ce fut le cas en 2003. A la richesse floristique de ces milieux s'ajoute une valeur culturelle liée au petit patrimoine hydraulique et au bâti. La déprise se manifeste néanmoins par l'abandon d'une grande partie des anciennes rigoles d'irrigation et de drainage qui provoque parfois des dégâts aux prés de fauche, par le cantonnement des zones fauchées dans les parties les plus facilement mécanisables et par le manque d'entretien des granges foraines.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITAT DE LA DH CONCERNES	Prairies de fauche de montagne (Code Natura 2000 : 6520)
OBJECTIFS	- Assurer le maintien et développer la fauche sur le plateau - Assurer l'entretien et la valorisation agricole du patrimoine, notamment des rigoles et des granges
PERIMETRE D'APPLICATION	Plateau de Saugué (inclus en partie seulement dans le site Natura 2000)

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 ETUDIER LES MOYENS NECESSAIRES A LA REPRISE	OPERATION A ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE	Réaliser une étude socio-économique sur le maintien, voire l'extension des prairies de fauche : - Pour le maintien : conditions nécessaires au maintien de la pratique, besoins des éleveurs... - Pour l'extension : inventaire des éleveurs en quête de surfaces fauchables, conditions nécessaires à l'extension de la pratique, besoins des éleveurs (surfaces, qualité des parcelles ...)
	OPERATION B ETUDE TECHNIQUE	- Mettre à jour le travail d'inventaire et de localisation des parcelles cadastrales en déprise réalisé en 2001 - Hierarchiser les zones à reprendre en priorité - Evaluer les travaux (coût, temps, moyens) nécessaires à la remise en état des différents prés de fauche et élaborer les cahiers des charges d'exploitation des parcelles à reprendre en fonction de leur état : - Pour les zones dont la reprise nécessite des travaux « lourds », spécifier les techniques expérimentales à mettre en œuvre pour reprendre des parcelles colonisées par le Brachypode. (pâturage et fauche, gyrobroyage, fumure, brûlage puis fumure, sur-semis ...)
MESURE 2 ETENDRE LES SURFACES FAUCHEES	OPERATION A ACTION	Réaliser les contrats d'exploitation avec les éleveurs intéressés en fonction du cahier des charges adapté à l'état des parcelles
	OPERATION B SUIVI	Réaliser des observations et suivis expérimentaux pour acquérir des références sur l'évolution du Brachypode selon les pratiques
MESURE 3 RESTAURER LES RIGOLLES D'IRRIGATION	OPERATION A ETUDE	- Localiser les rigoles présentes sur le secteur sur les parcelles cadastrales - Hierarchiser les rigoles présentant le plus d'intérêt en vue d'une réhabilitation, à partir des critères suivants : - Intérêt d'un éleveur pour l'usage de ce canal - Canal posant problème du fait de son manque d'entretien - Proximité avec le sentier thématique (Fiche action T2)
	OPERATION B ACTION	Contractualiser pour la remise en état des rigoles les plus intéressantes, et leur entretien annuel

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION

Mesure contractuelle de gestion conservatoire d'habitats naturels
Mesure de restauration du petit patrimoine

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, éleveurs		Chambre d'agriculture, PNP, CSVB, Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie », D.D.A.F.
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
MAE dans CAD	à préciser suivant les mesures choisies	- Fonds CAD, MAAPAR - Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement - Fond de gestion des milieux naturels FGMN - Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

M1 – A : 2006 et mises à jour annuelles
M1 – B : 2006 et mises à jour annuelles
M2 – A : Durée du contrat = 5 ans
M2 – B : Tout au long de la durée du contrat
M3 – A : 2006 et mises à jour annuelles
M3 – B : Durée du contrat = 5 ans

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : Liste des éleveurs intéressés, carte des parcelles à reprendre, cahier des charges Mesure 2 : contrats des prairies Mesure 3 : rigoles remises en état
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	
	- Contrats signés - Restauration des rigoles d'irrigation	- Surface de prairies de fauche restaurées - Linéaires de rigoles utilisées

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 24 juin 2004, GT 13 janvier 2005, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	OPERATION A	Devis étude		-	-	-	-
	OPERATION B			-	-	-	-
MESURE 2	OPERATION A	?	?	?	?	?	?
	OPERATION B	1 j. agent	-	1 j. agent	-	1 j. agent	1 j. agent
MESURE 3	OPERATION A	Devis étude		-	-	-	-
	OPERATION B	?	?	?	?	?	?

Limites du site

FICHE ACTION P2 :

Organiser le pâturage sur Cestrède



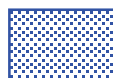
Mesure 1 : Gestion par le pâturage



Mesure 2 : Aménagement
de la cabane

FICHE ACTION P3 :

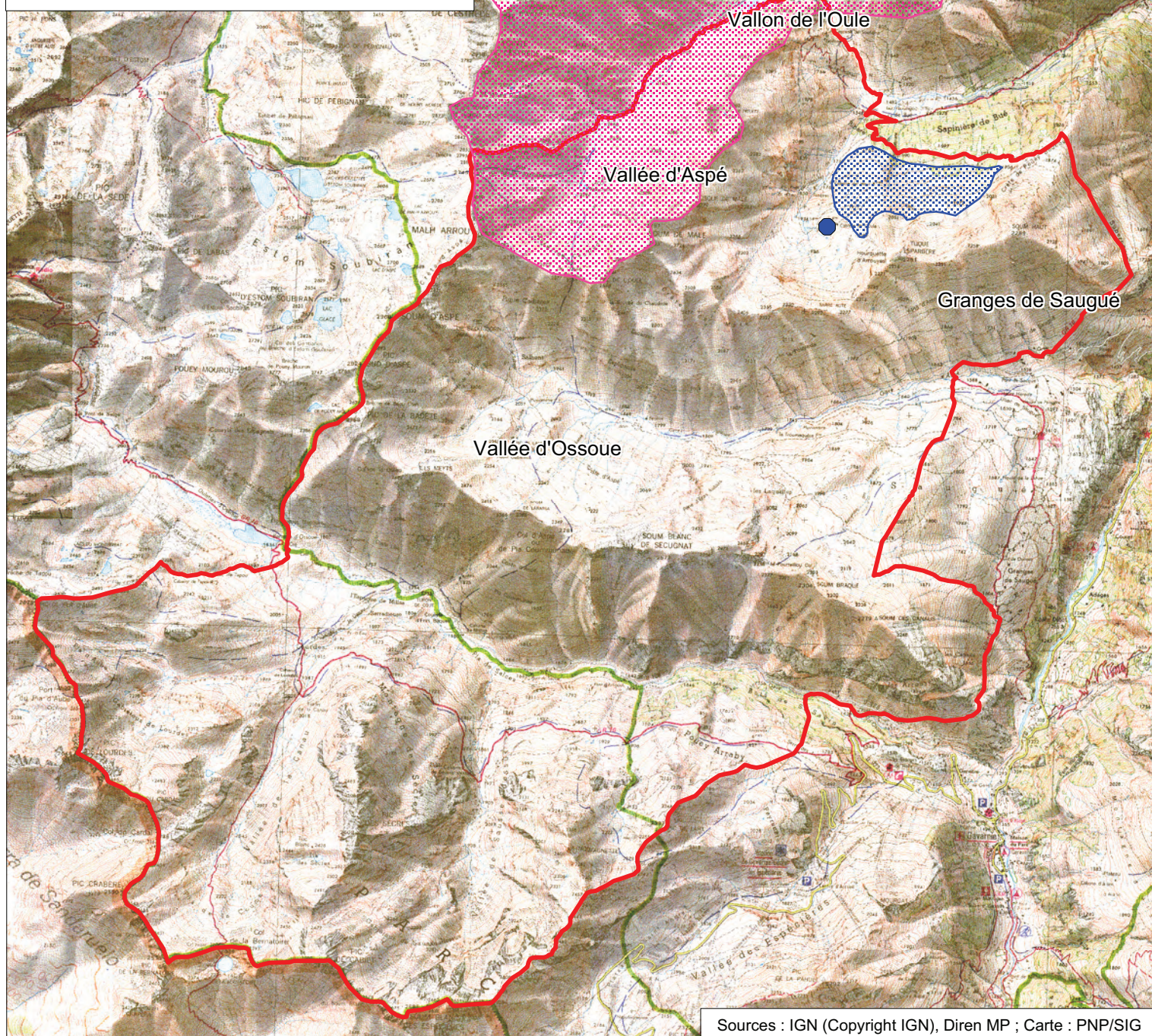
Stopper l'extension du Rhododendron



Mesures 1 et 2: Gestion par le pâturage
et entretien par débroussaillage



Mesure 3 : Installation d'un abreuvoir



ORGANISER LE PATURAGE POUR VALORISER LE QUARTIER DE CESTREDE

PRIORITE : 2

CONTEXTE : L'altitude élevée, l'accès délicat et l'abondance de milieux rocheux et escarpés limite l'utilisation du quartier de Cestrède aux ovins. Toutefois, le nombre d'animaux varie fortement d'une année sur l'autre et, en l'absence de gardiennage, la circulation des troupeaux n'est pas organisée. La ressource fourragère n'est pas valorisée et les milieux se ferment (rhododendron) ou s'uniformisent (gispet).

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	- Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) - Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) - Formations herbeuses à <i>Nardus stricta</i> (Code Natura 2000 : 6230) - Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) - Pavements calcaires (Code Natura 2000 : 8240) - Pelouses sèches semi-naturelles (Code Natura 2000 : 6210)...
OBJECTIFS	Maintenir voire restaurer une mosaïque de pelouses et de landes par une gestion pastorale adaptée
PERIMETRE D'APPLICATION	Quartier de Cestrède (en partie hors site Natura 2000)

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE	P2 – M1 - A CAHIER DES CHARGES	- A partir du diagnostic pastoral, et avec l'appui des éleveurs, établir un cahier des charges de pâturage adapté à l'estive (nombre d'animaux, périodes de pâturage par sous-quartiers, parcours journaliers ...) - Recenser les éleveurs intéressés par la mise en place d'un gardiennage de leur troupeau sur Cestrède
	P2 – M1 - B CONTRACTUALISATION	- Contractualiser avec les éleveurs pour assurer leur venue à moyen – long terme - Engager un berger pour assurer le gardiennage des troupeaux, selon le cahier des charges de pâturage établi avec les éleveurs.
	P2 – M1 – C SUIVI	Tous les 2 ans : - Relevés floristiques sur des points contacts le long de transects (lignes permanentes) sur des zones de transition (pelouses / landes et gispetières / nardaies) - Suivis photographiques Suivre et renseigner un « cahier de pâturage » sur l'utilisation du secteur (effectifs, durée et périodes) Adapter si nécessaire le cahier des charges de pâturage en fonction des évolutions constatées au cours de ces suivis
MESURE 2 EQUIPEMENT		Construction d'une nouvelle cabane à vocation strictement pastorale permettant d'accueillir un berger permanent sur Cestrède, dans le respect des réglementations en vigueur Les étapes seront les suivantes : - Discussions pour préciser le projet entre le gestionnaire d'estive (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges), les éleveurs et les services concernés (CRPGE, DDAF et PNP). - Réalisation de l'étude technique avec chiffrage des coûts - Montage financier et demandes d'aides publiques - Réalisation des travaux <u>Remarque</u> : Bien que non prioritaire, cet investissement est prévu à moyen terme par la commission syndicale.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
 Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, éleveurs		Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace, DDAF, PNP, commission des sites, commune, architecte...
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
MAE dans CAD MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	- Fonds CAD, MAAPAR - Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement - Fond de gestion des milieux naturels FGMN - Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE M1 - A : 2006 et mise à jour annuelle en fonction des résultats de suivi
 M1 - B : Durée des contrats
 M1 - C : Tous les 2 ans, pendant toute la durée d'application du DOCOB
 M2 : 2006 ou année suivante

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : Liste des éleveurs intéressés, cahier des charges de pâturage
		Mesure 2 : Construction de la cabane dans le respect des règles en vigueur
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	- Contrats signés - Construction de la cabane - Adéquation entre l'effectif ovin et le cahier des charge de pâturage réalisé	- Présence d'un berger sur le secteur - Maintien des nardaies prioritaires en bordure du gave de Cestrède

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 25 juin 2004, CP 4 novembre 2004, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	OPERATION A	Animation	-	-	-	-	-
	OPERATION B						
	OPERATION C	2 j. ch. Mission + 100 € matériel+ 2j.agent	-	-	1 j. technicien 1j.agent	-	-
MESURE 2		A EVALUER (devis)	-	-	-	-	-

STOPPER L'EXTENSION DU RHODODENDRON SUR L'ESTIVE DE BUE

PRIORITE : 1

CONTEXTE : Malgré un chargement fort de l'estive de Cestrède par des bovins extérieurs, la lande continue de progresser et l'impact du sur pâturage commence à se faire sentir dans les zones les plus appétentes ou l'herbe est très rase, ainsi que sur les zones humides proches du ruisseau de l'Oule, tandis que les landes sont à peine traversées.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	▪ Pelouses sèches semi-naturelles (Code Natura 2000 6210) ▪ Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) ▪ Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) ▪ Formations herbues à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes ▪ Bas- marais alcalins pyrénéens (Code Natura 2000 : 7230)
OBJECTIFS	Revaloriser les zones en voie d'embroussaillage et limiter l'impact du sur pâturage en assurant une meilleure répartition des bovins au sein de l'estive.
PERIMETRE D'APPLICATION	Quartier bovin de l'Oule - Bué

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE		Stopper l'accueil de nouveaux troupeaux bovins sur l'estive et diminuer le nombre de bovins par rapport à 2005
MESURE 2 ENTRETIEN DU MILIEU	MESURE 2 OPERATION A DEBROUSSAILLAGE	▪ Ménager par débroussaillage quelques ouvertures et voies de pénétration (débroussaillage en corridors, voire en mosaïque) pour faciliter la circulation des animaux et éviter que le milieu ne se referme complètement ▪ Faciliter l'accès au fond de l'estive « Pouey Boucou » par l'ouverture dans la lande à rhododendron, à l'extérieur de la lisière forestière, d'un nouveau tracé du GR 10 qui permette et facilite le trajet des bovins (Cf. Fiche action T5) ▪ Dans les secteurs morainiques embroussaillés les plus proches du ruisseau de l'Oule, reprendre quelques zones à fond pastoral intéressant par débroussaillage mécanique ▪ Appliquer un cahier des charges de pâturage permettant de maintenir l'état d'ouverture de ces milieux (pose de clôture, conduite des troupeaux...)
	MESURE 2 OPERATION B SUIVI	Suivi des effets des actions de débroussaillage : ▪ suivi annuel de la végétation (photo en fin de saison) ▪ suivi intra-annuel de l'utilisation de la zone par le bétail ▪ suivi de l'impact du pâturage sur la végétation : transects tous les 2 à 3 ans
MESURE 3 EQUIPEMENT		Installation d'un abreuvoir à proximité de la cabane de l'Oule

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
 Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Agriculteurs volontaires, C.S.V.B., etc...		PNP, CSVB, éleveurs, DDAF, C.R.P.G.E.
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
- MAE dans CAD - MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	- Fonds CAD, MAAPAR - Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement - Fond de gestion des milieux naturels FGMN - Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : Zones débroussaillées et rapport de suivi, mise en place de l'abreuvoir	
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION		INDICATEURS DE RESULTAT
	▪ Zones débroussaillées et rapport de suivi ▪ Réalisation des équipement		▪ Amélioration de l'état de conservation des zones humides (Cf. fiche action H1) ▪ Restauration de pelouses pâturées

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 25 juin 2004, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1		Animation					
MESURE 2	OPERATION A	A évaluer					
	OPERATION B	1 jour technicien 1 jours agent	-	1 jour agent	-	1 jour agent	-
MESURE 3		A évaluer	-	-	-	-	-